

Luxembourg, le 08/07/2020

LA MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT

Vu le règlement (UE) N° 528/2012 du Parlement Européen et du Conseil du 22 mai 2012 concernant la mise à disposition sur le marché et l'utilisation des produits biocides ;

Vu la loi du 4 septembre 2015 relative aux produits biocides ;

Vu le règlement d'exécution (UE) N° 354/2013 de la Commission du 18 avril 2013 relatif aux modifications de produits biocides autorisés conformément au règlement N° 528/2012 du Parlement européen et du Conseil;

Vu la demande de modification de l'autorisation FR-0013302-0000 du 23/12/2019 dans l'Etat membre de référence France, enregistrée sous le numéro de procédure BC-AR056140-44;

Vu l'autorisation du 11/10/2019, portant autorisation de mise sur le marché du produit biocide dénommé «CINQ SUR CINQ LOTION»; N° d'autorisation: 166/19/L-M00-000, titulaire d'autorisation: Laboratoire Chauvin, 416, rue Samuel Morse, CS 99535, F- 34961 Montpellier Cedex 2, France ;

Vu la demande présentée le 23/12/2019 par Laboratoire Chauvin, 416, rue Samuel Morse, CS 99535, F- 34961 Montpellier Cedex 2, France, enregistrée sous le numéro de procédure BC-UR056141-22, en vue de modifier l'autorisation de mise sur le marché N° 166/19/L-M00-000 pour le produit biocide dénommé «CINQ SUR CINQ LOTION»;

Arrête:

Art. 1^{er} – Conformément au dossier soumis à l'appui de la demande, l'autorisation N° 166/19/L-M00-0 (R4BP asset LU-0013967-0000) du produit biocide «CINQ SUR CINQ LOTION» est modifiée comme suit :

Augmentation de la durée de conservation des produits couverts par le meta-RCP 3.

Ce dossier fait partie intégrante de la présente autorisation.

Àrt. 2 – Le titulaire de l'autorisation de mise sur le marché est le destinataire de la présente.

Art. 3 – La mise sur le marché et l'utilisation du produit sont soumises aux conditions et restrictions énoncées par le résumé des caractéristiques du produit annexé.

L'étiquetage et, s'il y a lieu, la notice explicative doivent répondre aux exigences de l'article 69 du règlement 528/2012¹. Les langues officielles éligibles sont les langues allemandes ou françaises.

L'étiquetage ou l'emballage doivent en particulier porter les mentions figurant à l'annexe de la présente autorisation qui en fait partie intégrante.

Le résumé des caractéristiques du produit biocide (RCP) annexé remplace le résumé des caractéristiques du produit annexé à la susdite autorisation de mise sur le marché du 11/10/2019, respectivement la version modifiée actuellement en vigueur de ce RCP.

Art. 4 – Les produits biocides dont les conditions de mise sur le marché sont modifiées par la présente ne peuvent plus être mis à disposition sur le marché six mois après la date de la présente autorisation.

Leur utilisation est interdite douze mois après la date de la présente.

Une demande de renouvellement d'une autorisation doit être présentée auprès de l'autorité compétente au moins 550 jours avant l'expiration de l'autorisation.

Art. 5 – Le titulaire de l'autorisation effectue la déclaration des données pertinentes au Centre Antipoisons² préalablement à la mise à disposition du produit sur le marché et conformément aux instructions jointes en annexe.

Les appelants à partir du Luxembourg peuvent joindre le Centre Antipoisons 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 sous le numéro de téléphone (+352) 8002 5500. Ce numéro doit normalement aussi apparaître sous la section 1.4 «Numéro de téléphone d'appel d'urgence» de la fiche de données de sécurité du produit.

Art. 6 – L'autorisation pourra être retirée en cas du non-respect des dispositions de la présente autorisation.

Informations:

- Depuis le 1^{er} septembre 2015, aucun produit biocide ne peut être mis à disposition sur le marché européen si le fabricant ou l'importateur de chaque substance active contenue dans le produit ou, le cas échéant, l'importateur du produit biocide, n'est inscrit sur la liste visée à l'article 95 du Règlement UE n° 528/2012.
- En vertu de la loi du 4 septembre 2015, une obligation d'enregistrement s'applique aux vendeurs de produits biocides dont l'usage est réservé à l'utilisateur professionnel. Cette obligation s'applique aussi bien aux

Règlement (UE) N° 528/2012 du Parlement Européen et du Conseil du 22 mai 2012 concernant la mise à disposition sur le marché et l'utilisation des produits biocides

² Selon l'article 73 du règlement (UE) N° 528/2012, l'article 45 du règlement (CE) N° 1272/2008² s'applique aux produits qui tombent sous l'égide du règlement (UE) n° 528/2012. Au Luxembourg, la mise en œuvre du susdit article 45 est une compétence du Ministère de la Santé. Ce dernier a confié l'exécution des tâches découlant de l'article 45 au *Centre Antipoisons de Bruxelles* par le biais d'une convention.

vendeurs de produits biocides sis au Luxembourg, qu'aux vendeurs étrangers qui vendent de tels produits biocides directement à l'utilisateur final luxembourgeois à partir de l'étranger.

La déclaration peut être introduite moyennant un formulaire disponible sur simple demande à l'adresse : biocides@aev.etat.lu. Toutes questions peuvent également être adressées à cette adresse e-mail. Le titulaire d'autorisation est prié de diffuser la présente information en aval de sa chaine de distribution.

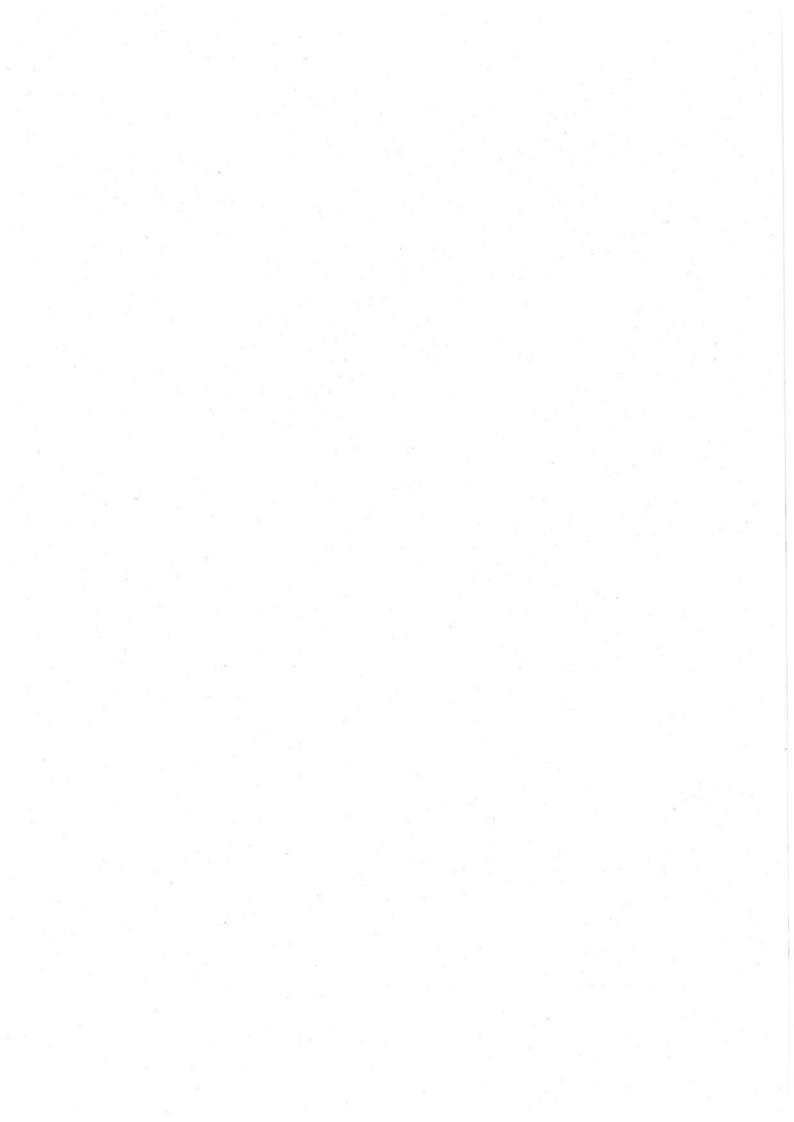
Pour la Ministre de l'Environnement

Madame Joëlle Welfring

directrice-adjointe de l'Administration de l'environnement

Un recours contre la présente décision peut être introduit par ministère d'avocat auprès du Tribunal administratif dans un délai de 40 jours à partir de la notification de la présente.

CINQ SUR CINQ LOTION, 166/19/L-M00-000				
Autorisé le :	11/10/2019			
° 166/19/L-M00-000, Case in ° 166/19/L-M00-000, Case in	2019: BC-PE020769-35, NA-MRP Mutual recognition in parallel. 2020: BC-UR056141-22, NA-MIC National authorisation - Minor change.			



Annexe à l'autorisation N° 166/19/L-M00-000 - VERSION DU 08/07/2020 -

RESUME DES CARACTERISTIQUES D'UNE FAMILLE DE PRODUITS BIOCIDES

Nom de la famille : CINQ SUR CINQ LOTION

Type de produit(s): 19

N° d'autorisation : 166/19/L-M00-000 R4BP Asset number : LU-0013967-0000

1.	Info	mations administratives	4
	1.1.	Nom de la famille de produits	4
	1.2.	Type(s) de produit	
	1.3.	Détenteur de l'autorisation	4
	1.4.	Fabricant(s) du produit	4
	1.5.	Fabricant(s) de la substance active	4
2.	Com	position et formulation de la famille de produits	5
	2.1.	Informations qualitatives et quantitatives sur la composition de la famille de	
		produits	-
		Type(s) de formulation	
		- NIVEAU D'INFORMATIONS 2 - META-RCP	
1.	Infor	mations administratives Meta-RCP 01	6
		Identifiant du Meta-RCP	
	1.2.	adilization ad distribution ad do notification	
_	1.3.	Type(s) de produit	
2.		position du Meta-RCP	_
	2.1.	Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du meta-RCP	
_		Type de formulation	
3. 4.		tions de danger et conseils de prudence du meta-RCPsation(s) autorisée(s) du meta-RCP 01	
4.		Descriptions de l'utilisation N° 1	
		Consignes d'utilisation spécifiques à l'utilisation N° 1	
		Mesures de gestion du risque spécifiques à l'utilisation N° 1	
		Si spécifique à l'utilisation N° 1: Indications des effets directs et indirects	_
	1.1.0	possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre	
		pour protéger l'environnement	Q
	414	Si spécifique à l'utilisation N° 1: Instructions en vue d'une élimination sans	0
	7.1.7	danger du produit et de son emballage	Ω
	115	Si spécifique à l'utilisation N° 1: Conditions de stockage et durée de	ی
	7.1.5	conservation du produit dans des conditions de stockage et durée de	0
	4.2.		
	+.∠.	Descriptions de l'utilisation N 2	0

	4.2.1.Co	nsignes d'utilisation spécifiques à l'utilisation N° 2	9
		sures de gestion du risque spécifiques à l'utilisation N° 2	
		spécifique à l'utilisation N° 2: Indications des effets directs et indirects	
		ssibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre	
		ur protéger l'environnement	9
		spécifique à l'utilisation N° 2: Instructions en vue d'une élimination sans	
		nger du produit et de son emballage	9
		spécifique à l'utilisation N° 2: Conditions de stockage et durée de	_
		nservation du produit dans des conditions de stockage normales	9
5.		ons d'utilisation générales pour le meta-RCP 01	
J.		nsignes d'utilisation	
	5.2. Me	sures de gestion des risques1	0
		lications des effets directs et indirects possibles, instructions de premiers	
		ns et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement 1	
		tructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son	Ů
		iballage1	n
		nditions de stockage et durée de conservation du produit dans des	Ü
		nditions de stockage et durée de conservation du produit dans des nditions de stockage normales1	1
		nformations	
6. 7.		tions administratives Meta-RCP 021	
4.		entifiant du Meta-RCP	
		ffixes au numéro d'autorisation ou de notification	
		pe(s) de produit	
8.		sition du Meta-RCP1	
٥.	8.1. Info	ormations qualitatives et quantitatives sur la composition du meta-RCP. 1	·
		pe de formulation 1	
9.		s de danger et conseils de prudence du meta-RCP1	
		on(s) autorisée(s) du meta-RCP 021	
	10.1. De	scriptions de l'utilisation N° 1 1	2
	10.1.1.	Consignes d'utilisation spécifiques à l'utilisation N° 1	3
	10.1.2.	Mesures de gestion du risque spécifiques à l'utilisation N° 1	3
	10.1.3.	Si spécifique à l'utilisation N° 1: Indications des effets directs et indirects	
	pos	ssibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre	
		ur protéger l'environnement1	3
	10.1.4.	Si spécifique à l'utilisation N° 1: Instructions en vue d'une élimination	
	sa	ns danger du produit et de son emballage1	3
	10.1.5.	Si spécifique à l'utilisation N° 1: Conditions de stockage et durée de	
	CO	nservation du produit dans des conditions de stockage normales 1	3
	10.2. De	escriptions de l'utilisation N° 21	3
	10.2.1.	Consignes d'utilisation spécifiques à l'utilisation N° 2	4
	10.2.2.	Mesures de gestion du risque spécifiques à l'utilisation N° 2	4
		Si spécifique à l'utilisation N° 2: Indications des effets directs et indirects	
		ssibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre	
12		ur protéger l'environnement	4
		Si spécifique à l'utilisation N° 2: Instructions en vue d'une élimination	
		ns danger du produit et de son emballage	4
		Si spécifique à l'utilisation N° 2: Conditions de stockage et durée de	•
		nservation du produit dans des conditions de stockage normales	15
11		ions d'utilisation générales pour le meta-RCP 02	
		serie a amineral Serieseres been la masse rate as minimum	_

	11.1. Consignes d'utilisation	. 15
	11.2. Mesures de gestion des risques	. 15
	11.3. Indications des effets directs et indirects possibles, instructions de premie	
	soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement	
	11.4. Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son	
	emballage	. 16
	11.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des	
	conditions de stockage normales	. 16
12.	Autres informations	
13.	Informations administratives Meta-RCP 03	. 16
	13.1. Identifiant du Meta-RCP	. 16
	13.2. Suffixes au numéro d'autorisation ou de notification	. 16
	13.3. Type(s) de produit	. 16
14.	Composition du Meta-RCP	
	14.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du meta-RCP.	
	14.2. Type de formulation	
	Mentions de danger et conseils de prudence du meta-RCP	
16.	Utilisation(s) autorisée(s) du meta-RCP 03	
	16.1. Descriptions de l'utilisation N° 1	
	16.1.1. Consignes d'utilisation spécifiques à l'utilisation N° 1	
	16.1.2. Mesures de gestion du risque spécifiques à l'utilisation N° 1	
	16.1.3. Si spécifique à l'utilisation N° 1: Indications des effets directs et indirect	ts
	possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre	
	pour protéger l'environnement	18
	16.1.4. Si spécifique à l'utilisation N° 1: Instructions en vue d'une élimination	
	sans danger du produit et de son emballage	18
	16.1.5. Si spécifique à l'utilisation N° 1: Conditions de stockage et durée de	
	conservation du produit dans des conditions de stockage normales	
17.		
	17.1. Consignes d'utilisation	
	17.2. Mesures de gestion des risques	
	17.3. Indications des effets directs et indirects possibles, instructions de premier	
	soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement	19
	17.4. Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son	00
	emballage	20
	17.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des	00
40	conditions de stockage normales	
	Autres informations RTIE 3 - NIVEAU D'INFORMATIONS 3, PRODUITS INDIVIDUELS PAR META-RCP	
	Nom (s) commercial (commerciaux), numéro et composition des produits	21
	individuale	21

PARTIE 1 - NIVEAU D'INFORMATIONS 1

1. Informations administratives

1.1. Nom de la famille de produits

CINQ SUR CINQ LOTION

1.2. Type(s) de produit

Type de produit(s)	19	

1.3. Détenteur de l'autorisation

Nom et adresse du détenteur	Laboratoire Chauvin, 416, rue Samuel Morse, CS 99535, F- 34961 Montpellier Cedex 2, France			
Numéro d'autorisation	166/19/L-M00-000			
R4BP Asset number	LU-0013967-0000			
Date de l'autorisation	11/10/2019			
Date d'expiration de l'autorisation	22/07/2029			

1.4. Fabricant(s) du produit

Nom(s) et adresse(s) du fabricant	Laboratoire Chauvin 416, rue Samuel Morse, CS 99535 F- 34961 Montpellier Cedex 2 France
Adresse(s) du site de production	FABRICATION CHIMIQUE ARDECHOISE LES ILES FERAYS F- 07300 Tournon cedex France

1.5. Fabricant(s) de la substance active

Substance active	Ethyl butylacetylaminopropionate (CAS: 52304-36-6):		
Nom(s) et adresse(s) du fabricant	Merck KGaA Frankfurter Strasse 250 D-64293 Darmstadt Allemagne		
Adresse(s) du site de production	Merck S.L.U Poligono Merck ES-08100 Mollet del Vallés (Barcelona) Espagne		

2. Composition et formulation de la famille de produits

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition de la famille de produits

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EINECS	Teneur
Ethyl butylacetylamino propionate	3-(N-acetyl-N-butyl) aminopropionic acid ethyl ester	Substance(s) active(s)	52304-36-6	257-835-0	20-35 % m/m

2.2. Type(s) de formulation

Liquide destiné à être utilisé sans dilution

PARTIE 2 - NIVEAU D'INFORMATIONS 2 - META-RCP

1. Informations administratives Meta-RCP 01

1.1. Identifiant du Meta-RCP

CINQ SUR CINQ LOTION-META1: CINQ SUR CINQ FAMILLE

1.2. Suffixes au numéro d'autorisation ou de notification

166/19/L-M01-000

1.3. Type(s) de produit

19

2. Composition du Meta-RCP

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du meta-RCP

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EINECS	Teneur
Ethyl butylacetylamino propionate	3-(N-acetyl-N-butyl) aminopropionic acid ethyl ester	Substance(s) active(s)	52304-36-6	257-835-0	20 % m/m

2.2. Type de formulation

Liquide destiné à être utilisé sans dilution

3. Mentions de danger et conseils de prudence du meta-RCP

Mentions de danger	H226 - Liquide et vapeurs inflammables H319 - Provoque une sévère irritation des yeux. EUH208 - Contient du 2-hexyl-3-phényl-2-propénal (trans & cis), du 2-hydroxybenzoate de benzyle, du (R)-p-mentha-1,8-diène, et du 3,7-diméthyl-6-octén-1-ol (citronellol). Peut produire une réaction allergique.
Conseils de prudence	P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. P264 - Se laver les mains soigneusement après manipulation. P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P337+P313 - Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
Note	1

4. Utilisation(s) autorisée(s) du meta-RCP 01

4.1. Descriptions de l'utilisation N° 1

Tableau 1: Répulsif cutané contre les moustiques

Type(s) de produit	PT19-Répulsifs et appâts				
Le cas échéant, description détaillée de l'utilisation autorisée	1				
Organismes cibles (si pertinent, inclure le stade de développement)	Moustiques Culex (Culex spp.) Moustiques Aedes (Aedes spp.)				
(si pertinent, inclure le stade de developpement)	Adultes				
Domaine d'utilisation	Application cutan	ée.			
Par pulvérisation.					1
Méthode d'application	Pulvériser à 10 cı (adultes uniquem jambes.				
Dose prescrite et fréquence	Le taux d'applicat Durée de protecti Nombre et fréque – Enfants de 6 me – Enfants et adult jour	on : 5 he nce des ois à 6 a	eures en applica ns : 1 ap	climat te	mpéré par jour
d'application	Nombre de	Tête	Par	Par bras	Par
	pulvérisations		main		jambe
	<1 an	1-2		1-2	1-2
	1 – 2 ans (<2 ans)	2		1-2	1-2
	2 – 5 ans	2-3		1-2	2-3
	6-11 ans Adultes et enfants à partir de 12 ans	2-3 5-6	2	2-3 4-5	3-4 6-7
Catégorie(s) d'utilisateurs	Grand public				
Emballage et Conditionnements	Bouteille 100 mL en HDPE avec un tube plongeur à l'intérieur de la bouteille en PE-LD / PP et un régulateur sur le spray en PE-LD et un capuchon en polypropylène copolymère.				

4.1.1. Consignes d'utilisation spécifiques à l'utilisation N° 1

Ne pas utiliser ce produit contre les espèces tropicales.

4.1.2. Mesures de gestion du risque spécifiques à l'utilisation N° 1

4.1.3. Si spécifique à l'utilisation N° 1: Indications des effets directs et indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

4.1.4. Si spécifique à l'utilisation N° 1: Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

4.1.5. Si spécifique à l'utilisation N° 1: Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions de stockage normales

4.2. Descriptions de l'utilisation N° 2

Tableau 2: Répulsif cutané contre les tiques

Type(s) de produit	PT19-Répulsifs et appâts
Le cas échéant, description détaillée de l'utilisation autorisée	
Organismes cibles	Tique (Ixodes ricinus)
(si pertinent, inclure le stade de développement)	Adultes et nymphes
Domaine d'utilisation	Application cutanée
	Par pulvérisation.
Méthode d'application	Pulvériser à 10 cm de la peau sur la tête, les mains (adultes uniquement), les 3/4 des bras et la 1/2 des jambes.
	Le taux d'application est de 0,95 mg/cm² de peau.
Dose prescrite et fréquence	Durée de protection : 3 heures en climat tempéré
d'application	Nombre et fréquence des applications :
	Enfants et adultes (> 6 mois) : 1 application par jour

			10	1975	
	Nombre de pulvérisations	Tête Par Par bras		Par bras	Par jambe
	<1 an	2-3		1-2	1-2
	$1-2$ ans (≤ 2 ans)	2-3		1-2	2
	2 – 5 ans	3-4		2-3	3
	6-11 ans	3-4		3-4	4-5
	Adultes et enfants à partir de 12 ans	7-8	2-3	5-6	8-9
Catégorie(s) d'utilisateurs	Grand public				
Emballage et Conditionnements	Bouteille 100 mL d'intérieur de la régulateur sur le s polypropylène cor	bouteille pray en	en PE PE-LD e	LD / P	P et ui
4.2.1. Consignes d'utilisa	tion spécifiques à l'utilis	sation N	2		
Ne pas utiliser ce produit contre les e	espèces tropicales.				
4.2.2. Mesures de gestion	n du risque spécifiques	à l'utilisa	ation N°	2	
1					
4.2.3. Si spécifique à l'util possibles, instruction pour protéger l'enviro	s de premiers soins et	s des eff mesure	fets directs d'urge	cts et indi nce à pre	rects endre
1					
4.2.4. Si spécifique à l'utili danger du produit e		en vue	d'une éli	imination	sans
1					<u> </u>
4.2.5. Si spécifique à l'ut conservation du pro	ilisation N° 2: Condition				e de
1					7

5. Instructions d'utilisation générales pour le meta-RCP 01

5.1. Consignes d'utilisation

Toujours lire l'étiquette ou la notice avant utilisation et suivre toutes les instructions fournies.

- Respecter les doses d'application recommandées.
- Renouveler l'application après exposition à l'eau sans dépasser le nombre d'applications maximal recommandé.
- En cas d'inefficacité du traitement, l'utilisateur devrait informer le titulaire de l'autorisation.

- Il n'est pas recommandé d'utiliser ce produit avec d'autres produits répulsifs.
- En cas d'utilisation concomitante avec une crème solaire, appliquer d'abord la crème solaire et attendre 20 minutes avant d'appliquer le produit.
- La durée de protection est uniquement fournie à titre indicatif. Elle peut diminuer en fonction de facteurs environnementaux (comme une température élevée ou la vitesse du vent).

5.2. Mesures de gestion des risques

Ne pas pulvériser directement sur le visage. Pulvériser le produit dans la main, puis l'appliquer sur le visage.

- Pour les enfants, le produit doit être appliqué par un adulte.
- Ne pas appliquer sur les mains des enfants.
- Appliquer le produit sur la peau et répartir uniformément avec les mains sur les zones suivantes :
- Adultes et enfants (> 11 ans): appliquer sur la tête, le cou, les mains (paumes et dos), les avant-bras, la partie inférieure des jambes, les pieds et 70 % des bras supérieurs et des cuisses.
- Enfants de 6 mois à 11 ans : appliquer sur la tête, le cou, les avant-bras, la partie inférieure des jambes, les pieds et 70 % des bras supérieurs et des cuisses.
- Se laver les mains avant de manipuler des aliments.
- Tenir hors de portée des enfants.
- Éviter de respirer les vapeurs / aérosols.
- Utiliser exclusivement en extérieur ou dans une pièce bien aérée.
 - 5.3. Indications des effets directs et indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement
- Contact oculaire : rincer immédiatement à l'eau courante, en soulevant occasionnellement les paupières supérieure et inférieure. Vérifier si la personne concernée porte des lentilles de contact et les enlever si cela peut se faire facilement. Continuer à rincer à l'eau tiède pendant au moins 10 minutes. En cas d'irritation ou de trouble visuel, consulter un médecin.
- Contact cutané : en cas de lésions cutanées, de rougeur ou de douleur persistante après l'application, consulter un médecin.
- Inhalation de grandes quantités : rester au repos en position semi-assise. Si des symptômes apparaissent, consulter immédiatement un médecin.
- Contact avec la bouche : rincer la bouche avec de l'eau. Si des symptômes apparaissent et/ou en cas de contact avec de grandes quantités, contacter immédiatement le centre antipoisons.
- Si la personne concernée est inconsciente, ne pas donner de liquides ni provoquer de vomissements ; la placer en position de sécurité et consulter immédiatement un médecin.
- Garder le récipient ou l'étiquette à disposition.
 - 5.4. Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

Ne pas déverser le produit non utilisé sur le sol, dans des cours d'eau, dans des canalisations (évier, toilettes...) ou dans les caniveaux.

- Éliminer le produit non utilisé, son emballage et tous les autres déchets conformément à la législation nationale (centre de recyclage).
- L'emballage ne doit pas être réutilisé.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions de stockage normales

- Ne pas conserver le produit pendant plus de 3 ans.

6. Autres informations

Le nombre de pulvérisations indiqué sur l'étiquette doit être adapté au taux d'application.

7. Informations administratives Meta-RCP 02

7.1. Identifiant du Meta-RCP

CINQ SUR CINQ LOTION-META2: CINQ SUR CINQ ZONES TEMPEREES

7.2. Suffixes au numéro d'autorisation ou de notification

166/19/L-M02-000

7.3. Type(s) de produit

19

8. Composition du Meta-RCP

8.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du meta-RCP

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EINECS	Teneur
Ethyl butylacetylamino propionate	3-(N-acetyl-N- butyl) aminopropionic acid ethyl ester	Substance(s) active(s)	52304-36-6	257-835-0	25 % m/m

8.2. Type de formulation

Liquide destiné à être utilisé sans dilution

9. Mentions de danger et conseils de prudence du meta-RCP

Mentions de danger	H226 - Liquide et vapeurs inflammables H319 - Provoque une sévère irritation des yeux. EUH208 - Contient du 2-hexyl-3-phényl-2-propénal (trans & cis), du 2-hydroxybenzoate de benzyle, du (R)-p-mentha-1,8-diène, et du 3,7-diméthyl-6-octén-1-ol (citronellol). Peut produire une réaction allergique.
Conseils de prudence	P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. P264 - Se laver les mains soigneusement après manipulation. P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES

	YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P337+P313 - Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
Note	/

10. Utilisation(s) autorisée(s) du meta-RCP 02

10.1. Descriptions de l'utilisation N° 1

Tableau 1: Répulsif cutané contre les moustiques

Type(s) de produit	PT19-Répulsifs et appâts				
Le cas échéant, description détaillée de l'utilisation autorisée	/				
Organismes cibles (si pertinent, inclure le stade de développement)	Moustiques Culex (<i>Culex spp.</i>) Moustiques Aedes (<i>Aedes spp.</i>) Adultes				
Domaine d'utilisation	Application cutanée				
Méthode d'application	Par pulvérisation. Pulvériser à 10 cm de la peau sur la tête, les main (adultes uniquement), les 3/4 des bras et la 1/2 de jambes.				
	0,68 mg/cm² de peau				
	Durée de protection : 5 heures en climat tempéré				
Dose prescrite et fréquence d'application	Nombre et fréquence des applications : - Enfants de 2 ans à 11 ans : 1 application par jou - Enfants et adultes (> 11 ans) : 2 applications par jour				
	Nombre de pulvérisations Tête main Par main Par jambe <1 an				

Catégorie(s) d'utilisateurs	Grand public
Emballage et Conditionnements	Bouteille 100 mL en HDPE avec un tube plongeur à l'intérieur de la bouteille en PE-LD / PP et un régulateur sur le spray en PE-LD et un capuchon en polypropylène copolymère. Bouteille 75 mL en HDPE avec un tube plongeur à l'intérieur de la bouteille en PE-LD / PP et un régulateur sur le spray en PE-LD et un capuchon en polypropylène copolymère.

10.1.1. Consignes d'utilisation spécifiques à l'utilisation N° 1

Ne pas utiliser ce produit contre les espèces tropicales.

10.1.2. Mesures de gestion du risque spécifiques à l'utilisation N° 1

1

10.1.3. Si spécifique à l'utilisation N° 1: Indications des effets directs et indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

/

10.1.4. Si spécifique à l'utilisation N° 1: Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

/

10.1.5 Si spécifique à l'utilisation N° 1: Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions de stockage normales

1

10.2. Descriptions de l'utilisation N° 2

Tableau 2: Répulsif cutané contre les tiques

Type(s) de produit	PT19-Répulsifs et appâts
Le cas échéant, description détaillée de l'utilisation autorisée	
Organismes cibles	Tique (Ixodes ricinus)
(si pertinent, inclure le stade de développement)	Adultes et nymphes
Domaine d'utilisation	Application cutanée

Par pulvérisation.						
Méthode d'application	Pulvériser à 10 cm de la peau sur la tête, les mains (adultes uniquement), les 3/4 des bras et la 1/2 des jambes.					
	0,93 mg/cm² de pe	eau				
	Durée de protection	on : 4 he	ures en	climat ter	npéré	
	Nombre et fréque				o par	
	 Enfants et adulte jour 	es (> 2 a	ans): i a	application	праг	
Dose prescrite et fréquence d'application	Joan					
dapplication	Nombre de	Tête	Par	Par bras	Par	
	pulvérisations		main		jambe	
	2 – 5 ans	3-4		2-3	2-3	
	6 – 11 ans	3-4 7-8	2-3	3-4 5-6	4-5 8-9	
	Adultes et enfants à partir de 12 ans	7-8	2-3	3-0	0-9	
				25		
	10 1 N					
Catégorie(s) d'utilisateurs	Grand public					
Emballage et Conditionnements	Bouteille 100 mL à l'intérieur de la l régulateur sur le s en polypropylène Bouteille 75 mL e l'intérieur de la régulateur sur le s polypropylène co	bouteille spray en copolyn en HDPE bouteille spray en	en PE- PE-LD nère. E avec u e en Pl PE-LD	LD / PP e et un cap in tube pl E-LD / P	t un uchon ongeur a	
	n spécifiques à l'utili	sation N	° 2			
10.2.1. Consignes d'utilisation	op complance in a second					
Ne pas utiliser ce produit contre les esp			, so	76		
	pèces tropicales.	à l'utilis	, s	° 2		
Ne pas utiliser ce produit contre les esp	pèces tropicales.	à l'utilis	, s	° 2		
Ne pas utiliser ce produit contre les esp	du risque spécifiques ation N° 2: Indication de premiers soins e	ns des e	ation N	ects et inc	directs rendre	
Ne pas utiliser ce produit contre les esp 10.2.2. Mesures de gestion d / 10.2.3. Si spécifique à l'utilisa possibles, instructions d	du risque spécifiques ation N° 2: Indication de premiers soins e	ns des e	ation N	ects et inc	directs rendre	
Ne pas utiliser ce produit contre les esp 10.2.2. Mesures de gestion d / 10.2.3. Si spécifique à l'utilisa possibles, instructions d	du risque spécifiques ation N° 2: Indication de premiers soins en mement	ns des e t mesure	eation N' ffets dire	ects et inc ence à pr	endre	

11. Instructions d'utilisation générales pour le meta-RCP 02

11.1. Consignes d'utilisation

Toujours lire l'étiquette ou la notice avant utilisation et suivre toutes les instructions fournies.

- Respecter les doses d'application recommandées.
- En cas d'inefficacité du traitement, l'utilisateur en informera le titulaire de l'enregistrement.
- Il n'est pas recommandé d'utiliser ce produit avec d'autres produits répulsifs.
- En cas d'utilisation concomitante avec une crème solaire, appliquer d'abord la crème solaire et attendre 20 minutes avant d'appliquer le produit.
- La durée de protection est uniquement fournie à titre indicatif. Elle peut diminuer en fonction de facteurs environnementaux (comme une température élevée ou la vitesse du vent).
- Renouveler l'application après exposition à l'eau sans dépasser le nombre d'applications maximal recommandé.

11.2. Mesures de gestion des risques

Ne pas pulvériser directement sur le visage. Pulvériser le produit dans la main, puis l'appliquer sur le visage.

- Pour les enfants, le produit doit être appliqué par un adulte.
- Ne pas appliquer sur les mains des enfants.
- Appliquer le produit sur la peau et répartir uniformément avec les mains sur les zones suivantes :
- Adultes et enfants (> 11 ans): appliquer sur la tête, le cou, les mains (paumes et dos), les avant-bras, la partie inférieure des jambes, les pieds et 70 % des bras supérieurs et des cuisses.
- Enfants de 6 mois à 11 ans : appliquer sur la tête, le cou, les avant-bras, la partie inférieure des jambes, les pieds et 70 % des bras supérieurs et des cuisses.
- Se laver les mains avant de manipuler des aliments.
- Tenir hors de portée des enfants.
- Éviter de respirer les vapeurs / aérosols.
- Utiliser exclusivement en extérieur ou dans une pièce bien aérée.

11.3. Indications des effets directs et indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

- Contact oculaire : rincer immédiatement à l'eau courante, en soulevant occasionnellement les paupières supérieure et inférieure. Vérifier si la personne concernée porte des lentilles de contact et les enlever si cela peut se faire facilement. Continuer à rincer à l'eau tiède pendant au moins 10 minutes. En cas d'irritation ou de trouble visuel, consulter un médecin.
- Contact cutané : en cas de lésions cutanées, de rougeur ou de douleur persistante après l'application, consulter un médecin.
- Inhalation de grandes quantités : rester au repos en position semi-assise. Si des symptômes apparaissent, consulter immédiatement un médecin.

- Contact avec la bouche : rincer la bouche avec de l'eau. Si des symptômes apparaissent et/ou en cas de contact avec de grandes quantités, contacter immédiatement le centre antipoisons.
- Si la personne concernée est inconsciente, ne pas donner de liquides ni provoquer de vomissements ; la placer en position de sécurité et consulter immédiatement un médecin.
- Garder le récipient ou l'étiquette à disposition.
 - 11.4. Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

Ne pas déverser le produit non utilisé sur le sol, dans des cours d'eau, dans des canalisations (évier, toilettes...) ou dans les caniveaux.

- Éliminer le produit non utilisé, son emballage et tous les autres déchets conformément à la législation nationale (centre de recyclage).
- L'emballage ne doit pas être réutilisé.
 - 11.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions de stockage normales
- Ne pas conserver le produit pendant plus de 3 ans.

12. Autres informations

Le nombre de pulvérisations indiqué sur l'étiquette doit être adapté au taux d'application.

13. Informations administratives Meta-RCP 03

13.1. Identifiant du Meta-RCP

CINQ SUR CINQ LOTION-META3: CINQ SUR CINQ TROPIC

13.2. Suffixes au numéro d'autorisation ou de notification

166/19/L-M03-000

13.3. Type(s) de produit

19

14. Composition du Meta-RCP

14.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du meta-RCP

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EINECS	Teneur
Ethyl butylacetylamino propionate	3-(N-acetyl-N- butyl) aminopropionic acid ethyl ester	Substance(s) active(s)	52304-36-6	257-835-0	35 % m/m

14.2. Type de formulation

Liquide destiné à être utilisé sans dilution

15. Mentions de danger et conseils de prudence du meta-RCP

Mentions de danger	H226 - Liquide et vapeurs inflammables H319 - Provoque une sévère irritation des yeux. EUH208 - Contient du 2-hexyl-3-phényl-2-propénal (trans & cis), du 2-hydroxybenzoate de benzyle, du (R)-p-mentha-1,8-diène, et du 3,7-diméthyl-6-octén-1- ol (citronellol). Peut produire une réaction allergique.
Conseils de prudence	P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. P264 - Se laver les mains soigneusement après manipulation. P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P337+P313 - Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
Note	

16. Utilisation(s) autorisée(s) du meta-RCP 03

16.1. Descriptions de l'utilisation N° 1

Tableau 1: Répulsif cutané contre les moustiques

Type(s) de produit	PT19-Répulsifs et appâts
Le cas échéant, description détaillée de l'utilisation autorisée	1
Organismes cibles (si pertinent, inclure le stade de développement)	Moustiques Culex (Culex spp.) Moustiques Aedes (Aedes spp.) Moustiques Anopheles (Anopheles spp.) Adultes
Domaine d'utilisation	Application cutanée
Méthode d'application	Par pulvérisation. Pulvériser à 10 cm de la peau sur la tête, les mains (adultes uniquement), les 3/4 des bras et la 1/2 des jambes.

	Le taux d'application est de 0,48 mg/cm² de peau. Durée de protection : 5 heures en climat tropicale (Culex spp. et Aedes ssp. : 6 heures ; Anopheles spp. : 5 heures) Nombre et fréquence des applications : – Enfants de 2 ans à 11 ans : 1 application par jour					
Dose prescrite et fréquence d'application	– Enfants et adult jour					
	Nombre de pulvérisations	Tête	Par main	Par bras	Par jambe	
	2 – 5 ans 6 – 11 ans	1-2 1-2		1-2	1-2 2-3	
	Adultes et enfants à partir de 12 ans	3-4	1-2	2-3	4-5	
			4			
Catégorie(s) d'utilisateurs	Grand public					
Emballage et Conditionnements	à l'intérieur de la l régulateur sur le s en polypropylène Bouteille 75 mL e l'intérieur de la régulateur sur le s polypropylène co	spray er copolyn en HDPI bouteille spray en	PE-LD nère. E avec u e en Pi PE-LD	et un cap un tube pl E-LD / P	uchon ongeur â P et ur	
	polypropylerie co					
16.1.1. Consignes d'utilisat		sation N	° 1		2	
16.1.1. Consignes d'utilisat		sation N	° 1			
16.1.1. Consignes d'utilisat / 16.1.2. Mesures de gestion	ion spécifiques à l'utili			° 1		
1	ion spécifiques à l'utili			° 1		
/ 16.1.2. Mesures de gestion / 16.1.3. Si spécifique à l'util	ion spécifiques à l'utili du risque spécifiques isation N° 1: Indication de premiers soins e	à l'utilis	sation N	ects et inc	directs rendre	
/ 16.1.2. Mesures de gestion / 16.1.3. Si spécifique à l'util possibles, instructions	ion spécifiques à l'utili du risque spécifiques isation N° 1: Indication de premiers soins e	à l'utilis	sation N	ects et inc	directs endre	
/ 16.1.2. Mesures de gestion / 16.1.3. Si spécifique à l'util possibles, instructions	ion spécifiques à l'utilion du risque spécifiques isation N° 1: Indication de premiers soins ennement	à l'utilis ns des e t mesure	eation N ffets din	ects et inc ence à pr	endre	
/ 16.1.2. Mesures de gestion / 16.1.3. Si spécifique à l'util possibles, instructions pour protéger l'enviro / 16.1.4. Si spécifique à l'utili	ion spécifiques à l'utilion du risque spécifiques isation N° 1: Indication de premiers soins ennement	à l'utilis ns des e t mesure	eation N ffets din	ects et inc ence à pr	endre	
/ 16.1.2. Mesures de gestion / 16.1.3. Si spécifique à l'util possibles, instructions pour protéger l'enviro / 16.1.4. Si spécifique à l'utili danger du produit e	ion spécifiques à l'utilia du risque spécifiques isation N° 1: Indication de premiers soins ennement	à l'utilis ns des e t mesur ns en vue	ffets directions of the stockar	ects et inc ence à pr élimination ge et dur	n sans ée de	

17. Instructions d'utilisation générales pour le meta-RCP 03

17.1. Consignes d'utilisation

Toujours lire l'étiquette ou la notice avant utilisation et suivre toutes les instructions fournies.

- Respecter les doses d'application recommandées.
- En cas d'inefficacité du traitement, l'utilisateur en informera le titulaire de l'enregistrement.
- Il n'est pas recommandé d'utiliser ce produit avec d'autres produits répulsifs.
- En cas d'utilisation concomitante avec une crème solaire, appliquer d'abord la crème solaire et attendre 20 minutes avant d'appliquer le produit.
- La durée de protection est uniquement fournie à titre indicatif. Elle peut diminuer en fonction de facteurs environnementaux (comme une température élevée ou la vitesse du vent).
- Renouveler l'application après exposition à l'eau sans dépasser le nombre d'applications maximal recommandé.

17.2. Mesures de gestion des risques

Ne pas pulvériser directement sur le visage. Pulvériser le produit dans la main, puis l'appliquer sur le visage.

- Pour les enfants, le produit doit être appliqué par un adulte.
- Ne pas appliquer sur les mains des enfants.
- Appliquer le produit sur la peau et répartir uniformément avec les mains sur les zones suivantes :
- Adultes et enfants (> 11 ans) : appliquer sur la tête, le cou, les mains (paumes et dos), les avant-bras, la partie inférieure des jambes, les pieds et 70 % des bras supérieurs et des cuisses.
- Enfants de 6 mois à 11 ans : appliquer sur la tête, le cou, les avant-bras, la partie inférieure des jambes, les pieds et 70 % des bras supérieurs et des cuisses.
- Se laver les mains avant de manipuler des aliments.
- Tenir hors de portée des enfants.
- Éviter de respirer les vapeurs / aérosols.
- Utiliser exclusivement en extérieur ou dans une pièce bien aérée.
 - 17.3. Indications des effets directs et indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement
- Contact oculaire : rincer immédiatement à l'eau courante, en soulevant occasionnellement les paupières supérieure et inférieure. Vérifier si la personne concernée porte des lentilles de contact et les enlever si cela peut se faire facilement. Continuer à rincer à l'eau tiède pendant au moins 10 minutes. En cas d'irritation ou de trouble visuel, consulter un médecin.
- Contact cutané : en cas de lésions cutanées, de rougeur ou de douleur persistante après l'application, consulter un médecin.
- Inhalation de grandes quantités : rester au repos en position semi-assise. Si des symptômes apparaissent, consulter immédiatement un médecin.
- Contact avec la bouche : rincer la bouche avec de l'eau. Si des symptômes apparaissent et/ou en cas de contact avec de grandes quantités, contacter immédiatement le centre antipoisons.

- Si la personne concernée est inconsciente, ne pas donner de liquides ni provoquer de vomissements ; la placer en position de sécurité et consulter immédiatement un médecin.
- Garder le récipient ou l'étiquette à disposition.
 - 17.4. Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

Ne pas déverser le produit non utilisé sur le sol, dans des cours d'eau, dans des canalisations (évier, toilettes...) ou dans les caniveaux.

- Éliminer le produit non utilisé, son emballage et tous les autres déchets conformément à la législation nationale (centre de recyclage).
- L'emballage ne doit pas être réutilisé.
 - 17.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions de stockage normales
- Ne pas conserver le produit pendant plus de 3 ans.

18. Autres informations

Le nombre de pulvérisations indiqué sur l'étiquette doit être adapté au taux d'application.

PARTIE 3 - NIVEAU D'INFORMATIONS 3, PRODUITS INDIVIDUELS PAR META-RCP

19. Nom (s) commercial (commerciaux), numéro et composition des produits individuels

- Produit 1

Nom commercial (Noms commerciaux)	CINQ SUR CINQ LOTION-META 1: CINQ SUR CINQ FAMILLE 166/19/L-M01-001				
Numéro Nom commun					
	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EINECS	Teneur
Ethyl butylacetylamino propionate	3-(N-acefyl-N- butyl) aminopropionic acid ethyl ester	Substance(s) active(s)	52304-36-6	257-835-0	20 % m/m

- Produit 2

Nom commercial (Noms commerciaux)	CINQ SUR CINQ LOTION-META 2: CINQ SUR CINQ ZONES TEMPEREES 166/19/L-M02-001				
Numéro Nom commun					
	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EINECS	Teneur
Ethyl butylacetylamino propionate	3-(N-acetyl-N- butyl) aminopropionic acid ethyl ester	Substance(s) active(s)	52304-36-6	257-835-0	25 % m/m

- Produit 3

Nom commercial (Noms commerciaux)	CINQ SUR CINQ LOTION-META 2: CINQ SUR CINQ ZONES TEMPEREES NOUVELLE FORMULE 166/19/L-M02-002				
Numéro Nom commun					
	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EINECS	Teneur
Ethyl butylacetylamino propionate	3-(N-acetyl-N- butyl) aminopropionic acid ethyl ester	Substance(s) active(s)	52304-36-6	257-835-0	25 % m/m

- Produit 4

Nom commercial (Noms commerciaux)	ms CINQ SUR CINQ LOTION-META 3: CINQ SUR CINQ TROPIC rciaux)				
Numéro Nom commun					
	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EINECS	Teneur
Ethyl butylacetylamino propionate	3-(N-acetyl-N- butyl) aminopropionic acid ethyl ester	Substance(s) active(s)	52304-36-6	257-835-0	35 % m/m

- Produit 5

Nom commercial (Noms commerciaux)	CINQ SUR CINQ LOTION-META 3: SUR CINQ TROPIC NOUVELL FORMULE				IC NOUVELLE
Numéro	166/19/L-M03-002				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EINECS	Teneur
Ethyl butylacetylamino propionate	3-(N-acetyl-N- butyl) aminopropionic acid ethyl ester	Substance(s) active(s)	52304-36-6	257-835-0	35 % m/m